



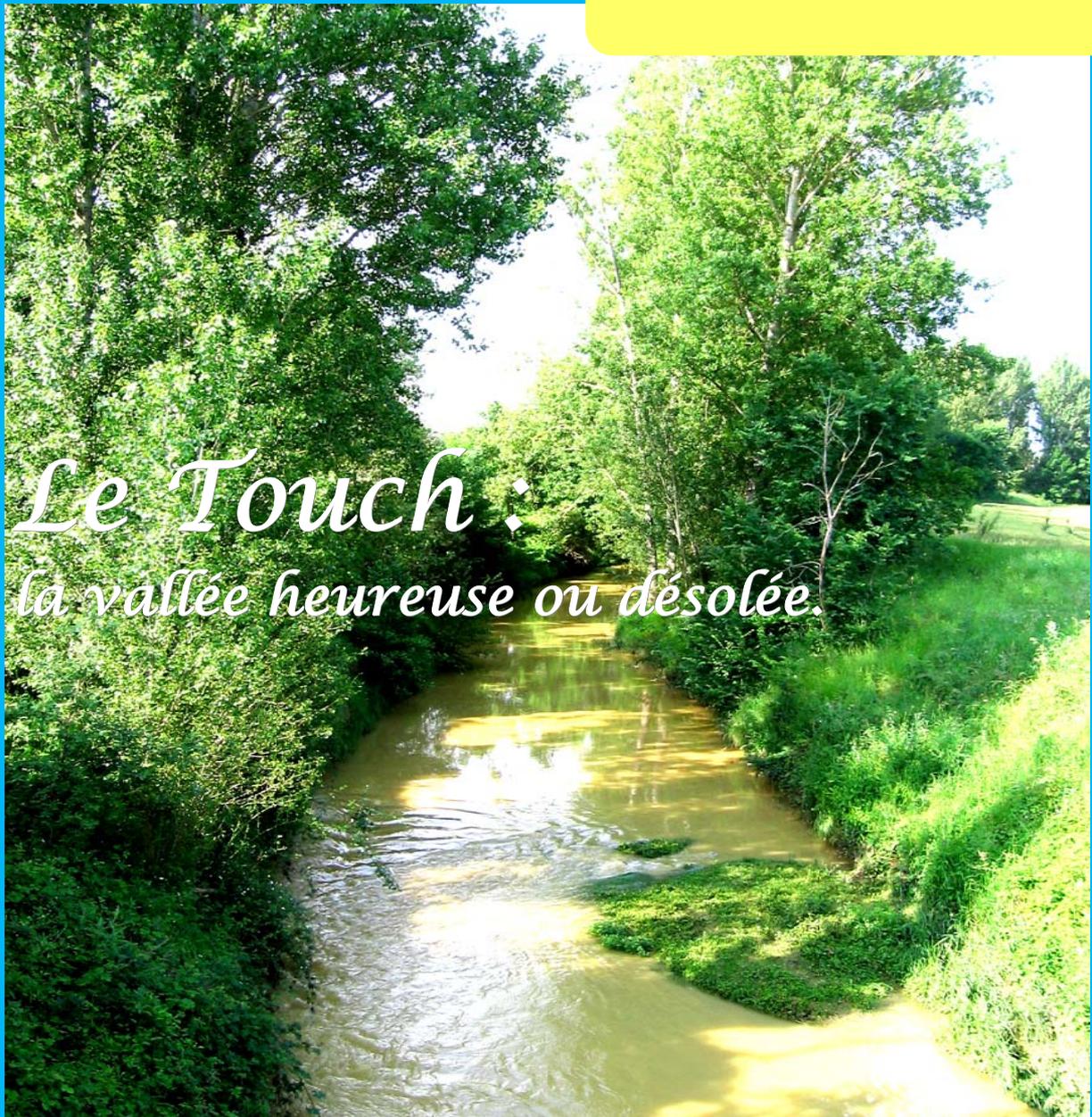
Juillet 2008
n°45

L'ÉCHO de *Lherm*

Bulletin
municipal

www.lherm-31.fr

Le Touch :
la vallée heureuse ou désolée.





Les commissions
municipales _____ 4

Le budget _____ 6

L'environnement _____ 8

Le dossier : Le Touch _____ 10

La vie locale _____ 12

Les brèves _____ 18

Le collège _____ 19

Directeur de la publication : Jean Ayçaguer

Responsable de la rédaction : Nadine Munch

Membres de la commission communication extra-municipale "atelier Echo de Lherm" : A. Bergès, S. Cléret, S. De Oliveira, J. Despéron, F. Garcia, B. Guéry, V. Guéry, A. Guy, S. Marchadour, J.P. Michel, P. Miranda, N. Munch, P.Pujol.

Coordination : Stéphanie Duphil

Conception et mise en page : Pag'en Scène—Stéphanie Marchadour

Imprimé par les services de la Mairie

2 avenue de Gascogne – 31600 LHERM - Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82 - Email : accueil-lherm-31@wanadoo.fr



Lhermoises, Lhermois,

Au mois de mars dernier à l'occasion des élections municipales vous avez apporté votre soutien à la nouvelle équipe municipale. Elle est paritaire et largement renouvelée puisqu'elle compte 10 sortants et 13 nouveaux conseillers.

Le Conseil Municipal m'a fait l'honneur de me reconduire dans mes fonctions de Maire de Lherm en élisant également 3 adjoints et 2 conseillères déléguées.

Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les Lhermoises et les Lhermois en mon nom et au nom du Conseil Municipal pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Nous avons rapidement mis en place les commissions de travail municipales. Elles sont chargées d'étudier et mettre en œuvre les projets que nous avons présentés dans notre programme. **Ces commissions sont ouvertes à l'ensemble des citoyens de la Commune, il suffit de s'inscrire au secrétariat de Mairie.**

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le Budget de la Commune et le Budget de l'Assainissement.

Nous avons légèrement augmenté les taux des trois taxes communales pour compenser la baisse continue des recettes allouées à la Commune par l'Etat. Toutefois, ces taux restent très en dessous de la moyenne des taxes prélevées sur les Communes ayant la même population que Lherm.

De nombreux investissements concernant l'amélioration de la sécurité sur les voies publiques et l'équipement des locaux communaux mis à la disposition des associations sont prévus dans le budget 2008.

Le plus important chantier sera la construction de la nouvelle station d'épuration de 4000 éq./habitants. Les travaux ont débuté, ils dureront un an pour un montant de 1 600 000 euros.

Vous constaterez la vitalité des Associations du village à travers les articles à l'intérieur de cet Echo. Nous nous réjouissons de la reconstitution du Comité des Fêtes de Lherm qui cherche avec enthousiasme à relancer des activités festives ouvertes à tous.

Notre village à travers ses habitants cultive un art du bien vivre ensemble, sachons le préserver et le développer afin de lutter contre tous les égoïsmes et renforcer la solidarité entre nous.

Le Maire, Jean AYÇAGUER



Jean AYÇAGUER
Le Maire

► **BUDGET - PERSONNEL - VENTES ACQUISITIONS FONCIÈRES**

Florian GARCIA
Brigitte BOYÉ
Jean-Claude GIRARD
Catherine HERNANDEZ
Nadine MUNCH
Marc ALASSET
Bertrand GUERY

► **URBANISME AMÉNAGEMENT DE ZONES EAU POTABLE PROTECTION INCENDIE ***

Brigitte BOYÉ
Jean-Yves PICARD
André NÉPI-PUJOL
Bertrand GUERY
Sophie CAZARD
Saddok BOUSOLTANE

► **C.C.A.S. ***

Florian GARCIA
Catherine HERNANDEZ
Marie-Pierre RODRIGUEZ
Sandrine DE OLIVEIRA
Odile LAFARGE
Saddok BOUSOLTANE

► **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Titulaires : Florian GARCIA,
Brigitte BOYÉ,
Jean-Claude GIRARD
Suppléants : Bertrand GUÉRY,
Sabine BRETOS, André NÉPI-PUJOL



Florian GARCIA
1^{er} adjoint



Brigitte BOYÉ
2^{ème} adjointe



Jean-Claude GIRARD
3^{ème} adjoint

► **ÉCOLE - PÉRISCOLAIRE - PETITE ENFANCE PERSONNEL DES ÉCOLES - CEL - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ***

Sandrine DE OLIVEIRA Fatiha SOBIERAJEWICZ
Sophie CAZARD Marie-Pierre RODRIGUEZ
Sabine BRETOS Mireille DUPUY

► **FÊTES ET CÉRÉMONIES - ANIMATION DU VILLAGE - ASSOCIATIONS ***

Nadine MUNCH Yves BAYLAC
Marc ALASSET Saddok BOUSOLTANE

► **ASSAINISSEMENT - PLUVIAL COURS D'EAU - AGRICULTURE ***

Jean-Claude GIRARD Frédéric PASIAN
Antoine MAINARDIS Sabine BRETOS

► **ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE MAISONS FLEURIES ***

Catherine HERNANDEZ Mireille DUPUY
Joël BRUSTON André NÉPI PUJOL
Frédéric PASIAN

► **TRAVAUX - ENTRETIEN ET SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - ENCADREMENT DES SERVICES TECHNIQUES - ACHATS ***

Antoine MAINARDIS Joël BRUSTON
Jean-Yves PICARD Yves BAYLAC
Saddok BOUSOLTANE

► **VOIRIE - PLAN DE CIRCULATION PISTES CYCLABLES ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE EFFACEMENT DE RÉSEAUX ***

Brigitte BOYÉ Frédéric PASIAN
Antoine MAINARDIS Yves BAYLAC
Saddok BOUSOLTANE



Nadine MUNCH
Conseillère Municipale Déléguée

► **CULTURE ET COMMUNICATION ***

Florian GARCIA Sandrine DE OLIVEIRA
Bertrand GUERY Marc ALASSET
Fatiha SOBIERAJEWICZ



Catherine HERNANDEZ
Conseillère Municipale Déléguée

► **ACTION SOCIALE - EMPLOI - FORMATION ***

Odile LAFARGE Marie-Pierre RODRIGUEZ
Marielle BAROLLO Bertrand GUERY
Saddok BOUSOLTANE

* Ces commissions extra municipales sont ouvertes aux citoyens lhermois.



Maire : Mr Jean AYÇAGUER

Adjoint : Mr Florian GARCIA
Mme Brigitte BOYÉ
Mr Jean-Claude GIRARD

Conseillères Déléguées : Mme Nadine MUNCH
Mme Catherine HERNANDEZ

Conseillers et Conseillères :

Marc ALASSET
Marielle BAROLLO
Yves BAYLAC
Saddok BOUSOLTANE
Sabine BRETOS
Joël BRUSTON
Sophie CAZARD
Sandrine DE OLIVEIRA
Mireille DUPUY
Bertrand GUERY
Odile LAFARGE
Antoine MAINARDIS
André NEPI-PUJOL
Frédéric PASIAN
Marie-Pierre RODRIGUEZ
Fatiha SOBIERAJEWICZ

Compte administratif budget communal 2007

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT ▶	1 783 428,41 €	2 300 688,96 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ▶	Excédent	+ 517 260,55 €
SECTION D'INVESTISSEMENT ▶	2 358 299,20 €	1 824 106,73 €
RESTES À RÉALISER ▶	203 500,00 €	237 500,00 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT ▶	Déficit	- 500 192,47 €
BALANCE GLOBALE ▶	Excédent	+ 17 068,08 €

Compte administratif budget assainissement 2007

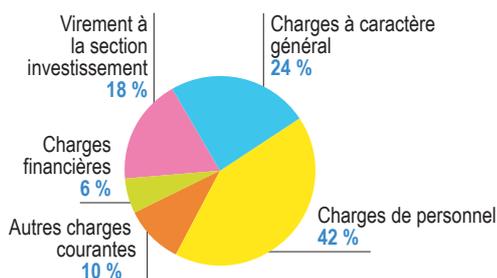
	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT ▶	280 082,07 €	396 475,53 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ▶	Excédent	+ 116 393,46 €
SECTION D'INVESTISSEMENT ▶	744 199,92 €	897 912,62 €
RESTES À RÉALISER ▶	10 000,00 €	0 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT ▶	Excédent	+ 143 712,70 €
BALANCE GLOBALE ▶	Excédent	+ 260 106,16 €

Les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement ont été adoptés à l'unanimité, ils sont le reflet de l'action de l'équipe municipale durant l'année 2007.

On notera que les investissements des deux budgets ont représenté plus de 3,1 millions d'euros.

DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses : 2 407 938 €.



Budget communal 2008

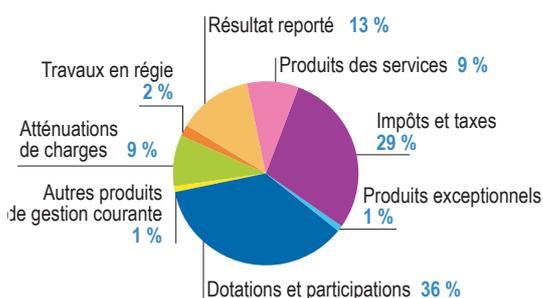
En 2008 la Commune poursuivra son effort d'équipement mais d'une manière moins importante que les années précédentes. La nécessité d'agrandir le groupe scolaire et les lourds investissements que cela représente nous amène à ralentir et à espacer les autres investissements.

La très faible augmentation de la dotation d'Etat (1,0124 %) très inférieure à l'inflation et l'accélération du transfert des charges en direction des collectivités locales nous a contraint à augmenter les taux des taxes communales, elles restent toutefois très en dessous de la moyenne départementale des communes équivalentes à Lherm. Les taux des taxes encaissées par la Communauté de Communes du Savès (TEOM et Taxe Professionnelle) sont inchangés.

	Taux Communaux et Intercommunaux 2008	Taux Communaux et Intercommunaux 2007	Taux moyen 2007 des communes du département ayant une population équivalente à Lherm
TAXE D'HABITATION ▶	12,20 %	11,20 %	15,41 %
TAXE FONCIÈRE BÂTI ▶	16,50 %	15,20 %	20,79 %
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ▶	14,50 %	14,50 %	/
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI ▶	70,00 %	64,93 %	83,52 %
TAXE PROFESSIONNELLE ▶	17,80 %	17,80 %	/

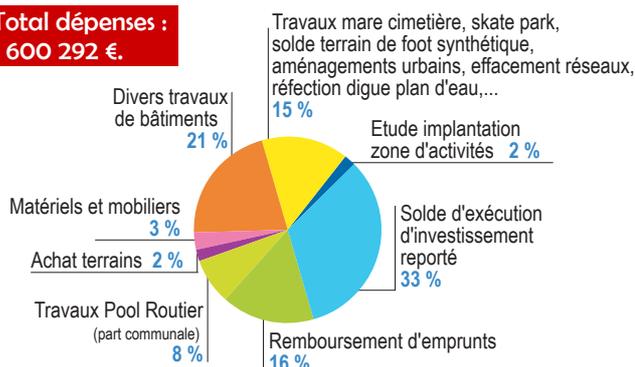
RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total recettes : 2 407 938 €.



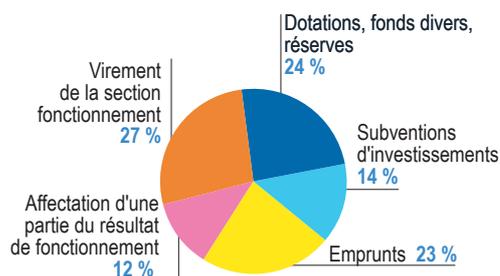
DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses : 1 600 292 €.



RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT

Total recettes : 1 600 292 €.



LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU À LHERM EN 2008

La nouvelle station d'épuration en construction de 1 600 000 € entraîne une légère augmentation des tarifs de l'assainissement pour 2008. la redevance fixe passe de 54 € à 55 € et le m³ d'eau usée de 0.71 € à 0.73 €. Le syndicat des eaux a lancé un programme d'équipement très ambitieux s'appuyant sur un schéma directeur de 2008 à 2024 qui prévoit plus de 40 millions d'euros d'investissement. L'usine de Lherm verra sa capacité augmentée de 50 % et la technique de l'ultra-filtration permettra d'améliorer fortement la qualité de l'eau distribuée aux abonnés, le coût des travaux sera de 12 millions d'euros. La capacité du château d'eau de Lherm de 300 m³ est insuffisante pour garantir l'alimentation et la pression dans toutes les maisons de la Commune. Un réservoir de 1 700 m³ sera construit à Lherm, lieu-dit « Lasserre », les travaux débiteront au 1^{er} trimestre 2009 pour un montant de 1 200 000 €.

L'ensemble de ces très lourds investissements entraînera une augmentation de 8 % de la redevance fixe et du prix du m³ d'eau. Les tarifs de l'eau et de l'assainissement à Lherm sont encore inférieurs de plus de 20 % aux tarifs moyens sur l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2008

■ Etudes implantation future ZA	30 000 €
■ Achat terrains	30 000 €
■ Mobilier + informatique	42 000 €
■ Outillage voirie	8 200 €
■ Gymnase	5 600 €
■ Travaux église	39 500 €
■ Travaux groupe scolaire	56 100 €
■ Accès handicapés salle des fêtes	25 000 €
■ Travaux crèche	2 700 €
■ Travaux peinture salle 3 ^{ème} âge	7 500 €
■ Aménagement maison "ROTA"	150 000 €
■ Travaux en régie	50 000 €
■ Travaux réseau eau potable	
bornes incendie	31 000 €
■ Remblais, aménagement mare cimetière	30 000 €
■ Effacement réseaux Avenue de Toulouse	122 000 €
■ Terrain de foot synthétique	13 000 €
■ Élément skate park	5 200 €
■ Réfection digue au plan d'eau	19 000 €
■ Aménagements urbains	10 800 €
■ Extension columbarium	1 500 €
■ Travaux pool routier (part communale)	137 000 €

Total des immobilisations prévues pour l'année 2008 : 816 100 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le montant du budget CCAS pour l'année 2008 s'élève à 109 310 €.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2008

■ Solde de la 5 ^{ème} tranche assainissement autonome	3 125 €
■ Inscription de la 1 ^{ère} partie des travaux de la future station de 4000 éq/hbts	1 000 000 €
■ Réseau de transfert de l'ancienne vers la nouvelle station d'épuration	162 000 €
■ Intégration des études	10 875 €

Total des immobilisations prévues pour 2008
1 176 000 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008

■ Ainsi Danse	400 €
■ Anciens Combattants	400 €
■ Apéco	100 €
■ Budo Club Lhermois	100 €
■ Chasse	400 €
■ Classes Vertes/Rousses	9 000 €
■ Club de Rugby	400 €
■ Comité des Fêtes	14 000 €
■ Comité des Fêtes de la Pielie	1 200 €
■ Euro Lherm Jumelage	1 000 €
■ Football	7 000 €
■ Groupe Vocal Lhermois	1 000 €
■ Guide de France	100 €
■ Guidon Lhermois	500 €
■ Judo Club Lhermois	3 100 €
■ Les Fripouilles	300 €
■ Lherminots	700 €
■ MJC Horizon Culturel	8 500 €
■ Pêche	400 €
■ Pétanque	1 000 €
■ Savès Patrimoine	200 €
■ Souvenir Français	100 €
■ Tennis	2 500 €
■ Troisième Age	500 €
■ Los Diablos	400 €
■ Waralherm	100 €

LE CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES ET LE RÔLE DE L'AGENCE DE BASSIN

Dans le domaine de l'assainissement non collectif, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) promulguée le 30 décembre 2006 a confirmé les dispositifs de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, mais elle fixe de nouvelles obligations et de nouvelles échéances.



Ainsi les contrôles des installations d'assainissement non collectif doivent être réalisés avant décembre 2012. Dans ce contexte, la commune de Lherm a demandé au SDEA (service des eaux et de l'assainissement du Conseil Général) la réalisation d'un diagnostic courant 2007.

De ce premier bilan effectué sur plus de la moitié des ouvrages, il ressort les principaux éléments suivants :

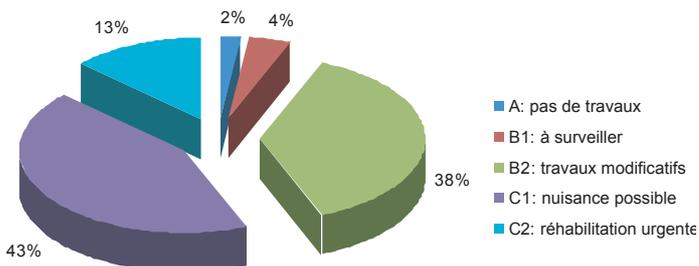
- ▶ Le parc est plutôt ancien, 67% des installations ont plus de 15 ans.
- ▶ 3% n'ont pas de prétraitement et rejettent directement dans le milieu naturel.
- ▶ 4% n'ont pas de traitement.
- ▶ 13% génèrent des nuisances.
- ▶ 55% sont à réhabiliter rapidement.

Que faire après ce diagnostic ?

Chaque propriétaire recevra un rapport de visite détaillé avec le classement correspondant :

- ▶ A : pas d'intervention.
- ▶ B1 : à surveiller, sans réhabilitation immédiate.
- ▶ B2 : à surveiller après travaux modificatifs.
- ▶ C1 : dispositif pouvant générer des nuisances, prévoir travaux.
- ▶ C2 : dispositif générant des nuisances, réhabilitation urgente.

urgence de réhabilitation



La loi donne 4 ans à partir de la date du diagnostic pour procéder aux aménagements.

A partir de ce diagnostic, les contrôles seront organisés tous les 4 ans. Il faut conserver soigneusement les factures de vidanges et de tous les travaux effectués. Ils seront utiles pour justifier du bon entretien des ouvrages lors du prochain contrôle.

Une redevance, calculée au prix du service rendu, sera exigible dans l'année du contrôle (55€).

L'objectif de ces nouvelles contraintes est de promouvoir l'assainissement non collectif en tant qu'alternative crédible au « tout tuyau »

Notre partenaire privilégié

La collectivité dispose d'un partenaire primordial : l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cet établissement public est au chevet de l'eau depuis 1969. Ses programmes pluriannuels d'intervention constituent le cadre dans lequel s'exerce la solidarité financière entre usagers de l'eau.

Pour son 9^{ème} programme (2007-2012), l'Agence engagera 1,4 milliard d'euros. 57% seront consacrés à la lutte contre les pollutions.

Dès que les diagnostics seront terminés, les services techniques de l'Agence valideront les « points noirs ». Pour les installations dont la réhabilitation sera reconnue nécessaire, une aide pourra être attribuée par l'agence. Ces actions ont pour objectif de lutter contre la pollution des eaux et elles ne concerneront que les installations qui présentent un risque sanitaire avéré.

Après le contrôle de tout le territoire et la validation par l'Agence, il faudra que la commune s'engage à organiser des opérations groupées de réhabilitation. La collectivité décidera d'en prendre la maîtrise d'ouvrage ou d'en assurer le pilotage pour le compte des particuliers concernés.

L'EAU C'EST LA VIE. DONNEZ VOTRE AVIS



Nous sommes tous concernés par un défi : garantir la qualité de l'eau à l'horizon 2015. C'est une première échéance que la nouvelle « loi européenne » de 2000 nous oblige à atteindre impérativement.

L'Agence de l'eau doit gérer cette ressource unique en conciliant intérêts économiques et équilibre écologique.

Pour assurer ce rôle, un outil a été créé en 1996 : le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Afin de permettre son évolution 2 consultations se succèdent :

- ▶ 2004/2005 : consultation des partenaires institutionnels puis du public sur l'état de la ressource
- ▶ 2008/2009 : consultation du public puis des institutionnels sur les futures orientations de la gestion des eaux

Chaque citoyen utilise, rejette et paye l'eau. Nous sommes donc tous acteurs et nous pourrions nous exprimer à travers une grande consultation nationale sur l'eau. Chaque avis compte. Les citoyens des 27 états membres y participeront également.

ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Vous disposez de 6 mois (jusqu'au 15 octobre) pour consulter les documents relatifs au projet du SDAGE. Les dossiers sont consultables :

- ▶ dans les 26 préfectures du Bassin;
- ▶ au siège de l'Agence
(90 rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex 4)
05.61.36.37.38;
- ▶ sur demande à la mairie.

Un questionnaire sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez répondre sur papier ou par voie électronique. (www.aquacitoyen.org).

LE BUS DE L'EAU

Une exposition itinérante vous fera découvrir la richesse aquatique du Bassin Adour Garonne ainsi que ces problématiques. Ce bus sillonnera les routes jusqu'au 22 novembre 2008. L'entrée est gratuite. Il sera à Muret du 06 au 08 novembre 2008.



*L'avenir de l'eau dépend
de vos réponses,
devenez AQUA citoyen*



Informez-vous et donnez votre avis.

Visitez les sites :

- www.eau-adour-garonne.fr
 - www.aquacitoyen.org : vous y trouverez le questionnaire et des RV, débats et passage du bus de l'eau (bientôt à Muret)
 - www.eaufrance.fr
- Les avis feront l'objet d'un traitement quantitatif et qualitatif.

Après analyse par un cabinet indépendant, les résultats seront publiés au 1^{er} semestre 2009.



Pour illustrer cette première parution de l'Echo de Lherm de la nouvelle commission communication, nous avons choisi de vous parler de la rivière "Le Touch", qui forme cette vallée "heureuse ou désolée" dans sa traversée du territoire communal, suivant les caprices de Dame Nature.

Le Touch prend sa source dans la forêt de Fabas, sur la commune de Lilhac, canton de l'Isle-en-Dodon. Il irrigue Pouy-de-Touges, Bérat, Poucharramet, Lherm, Saint Clar-de-Rivière, etc.

Sur son parcours, y sont établies depuis fort longtemps de riches propriétés : le Domaine de Mona (famille Bonnemaison) et le Château de Villières (propriété des Scouts de France).

Également sont encore visibles les vestiges de moulins à eau : "Cassan", propriété Cazalbon, "Parade" (centre équestre), dont l'activité a cessé aux environs de 1875.

Quant à celui de Poucharramet, le "Férézat", son activité s'est arrêtée vers 1950.



Vestiges du Moulin à vent, sur la route de Saint-Clar à Lherm.

Sur les hauteurs se trouvaient aussi des moulins à vent : l'un sur le haut de la route de Saint Clar (propriété de la famille Faget), un autre en entrant au village de Saint Clar.

Le Touch fut pendant bien longtemps un cours d'eau bien contrarié par ses multiples méandres, très favorables à l'alevinage et aux bancs de poissons, très prisés des pêcheurs de la région. Ses superbes ombrages, pour les pique-niques des dimanches d'été, attiraient à cette époque de nombreux toulousains.

Les énormes crues manifestées par les pluies de printemps, après s'être retirées, laissent un limon très favorable aux cultures et prairies qui à l'époque ne re-



Une vue sur la vallée "heureuse ou désolée".

cevaient pas d'engrais chimique... Tout ceci a disparu dans les années 60-70, par la mise au gabarit du lit avec l'aide de la mécanique moderne.

Le Touch reçoit dans son cours la petite rivière de la Bure, après que celle-ci ait servi à l'établissement du lac de Poucharramet.

L'usine de traitement des "Eaux des Côteaux du Touch", située sur la commune de Lherm, pompe également dans la rivière, particulièrement durant la période annuelle de fermeture du canal de Saint-Martory.

A partir des deux routes qui l'enjambent, la RD43 en direction de Rieumes, et la RD53 en direction de Saint-Clar, on peut voir sa vallée entre la forêt des Escoumes et de la Barteuille et les grandes cultures (blé, maïs, tournesol) qui occupent aujourd'hui l'ensemble des espaces. Elles ont remplacé toutes les prairies, devenues inutiles, n'y ayant plus d'élevage de bovins à Lherm. En quittant notre secteur, le Touch se dirige alors vers Lamasquère, Plaisance, Tournefeuille, Saint-Martin, et enfin le Pont de Blagnac, où il se jette dans la Garonne, après un parcours d'environ 80 kilomètres.

André Bergès - Joseph Despéron - André Guy
(membres de la Commission communication)



Le Moulin de Parade, aujourd'hui transformé en centre équestre.

QUOI DE NEUF CHEZ NOS VOISINS ?

La Maison de la Terre: développement durable et rural

Et s'il était possible, au travers d'un projet collectif de redonner vie au territoire du Savès et dans le même temps d'interroger et de sensibiliser aux questions de développement durable ? C'est ce que s'efforce de faire l'association La Maison de la Terre depuis le 1er mars...



La Maison de la Terre qu'es aquò ?

La Maison de la Terre à Poucharramet, lieu de rencontres, de convivialité, de culture, de sensibilisation aux questions environnementales, idéalement située au centre du village, poursuit son chemin et développe peu à peu ses activités qui rayonnent sur l'ensemble du territoire du Savès. Les fins de semaine attirent de plus en plus de monde, toutes générations confondues : du goûter des enfants le vendredi soir à l'apéritif du dimanche midi.

Quelles sont ses activités ?

Les activités naissantes prennent corps et séduisent un public de plus en plus nombreux et enthousiaste: conférences-débats, concerts, expositions, lieu de distribution d'une AMAP, soirées-jeux, café associatif, etc. Un centre de ressources sur les techniques d'éco-construction et l'écologie au sens large est aussi prévu à court terme (livres, DVD, conseils de spécialistes, etc.). Un parc d'ordinateurs permettra aussi bientôt aux adhérents une connexion efficace à Internet et une aide à l'informatique.

Et en ce moment ?

La thématique actuelle est orientée vers le « Voyage » : après l'exposition et la conférence d'Adrien Guignard, de retour d'Asie en stop, nous avons assisté à un débat édifiant sur les méfaits du tourisme de masse, et avons été invités à « Voyager autrement » (avec l'association « Mondovélo »). Cet été, nous voyagerons dans les étoiles et sur la toile au travers des vendredis soir sous la lune... A partir de septembre, la thématique sera sur la "question paysanne".

Le café associatif entend favoriser au maximum les produits locaux, biologiques ou équitables. Il fonctionne les vendredis et samedis, de 17h à minuit, et le dimanche matin jusqu'à 13h.

La Maison de la Terre est une association loi 1901 à but non lucratif gérant le lieu du même nom. L'adhésion à l'association (15€) donne accès à une information régulière sur les activités développées, des tarifs préférentiels aux soirées payantes, l'accès libre à Internet et au centre de ressources.

7, rue des Hospitaliers 31370 POUCHARRAMET
contact@lamaisondelaterre.fr—www.lamaisondelaterre.fr

COMITÉ DES FÊTES

Nous sommes des nouveaux nés dans le plus grand berceau Lhermois, depuis maintenant sept mois.

Nous sommes dix-huit membres actifs, pleins d'ambition et de motivation.

Notre adresse email :

renouveaulherm@yahoo.fr, porte vraiment bien son nom !!!

Le **carnavalherm 2008** a été notre 'baptême'. Nous avons été très heureux de pouvoir y participer en organisant entre autres un concours de dessins au sein des écoles et une soirée dansante. Nous en profitons pour dire un grand merci à tous ceux qui étaient parmi nous et qui nous ont permis de passer une très agréable journée.

Pour les autres festivités, nous pensons qu'il faut garder ce que vous appréciez et en particulier le **Festival des Jeux et Jouets qui aura lieu les 20 et 21 septembre**. C'est une manifestation au succès constant grâce au bénévolat des associations et des bonnes volontés. Nous souhaitons nous faire entendre jusqu'aux portes de Toulouse !!!

Nous avons aussi la volonté d'organiser notre fête locale mais nous avons préféré la décaler au mois de juin par souci d'organisation et de présence des bénévoles de notre groupe. Nous espérons que cette manifestation en parallèle à la fête de la musique, rebaptisée '**Fêt' A LHERM**' deviendra la fête de tous les Lhermois, associations et commerçants.

Nous avons beaucoup d'autres idées (**fêtes de quartiers, concours de belote,...**) mais ce qui nous importe c'est d'arriver à organiser des manifestations qui vous fassent plaisir et vous donnent envie d'y participer.

Un site internet a également vu le jour :

<http://comitedesfetes.lherm.free.fr/>. Cela vous permettra à tout moment de consulter les dates des manifestations et nos projets. Mais aussi, vous prendrez connaissance de nos partenariats avec les associations, entreprises et commerçants qui nous accompagnent dans notre aventure.



Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des associations, la mairie et les bénévoles qui nous ont beaucoup aidés et ne souhaitons qu'une chose pour l'avenir '**Faire la Fête avec Vous**'... Alors si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer et pourquoi pas nous rejoindre !!! Faites-nous part de vos critiques (elles peuvent être négatives mais aussi encourageantes !!!).

Eric Noblesse



De gauche à droite: Caroline Tan Tchiam Seng, Nancy et François Picot, Saddok Bousoltane, Hervé Dilé, J.Pierre Bluthe, Hocine Tlemçani, Bernard Loubinoux, Sonia Gayral, Eric Noblesse, Thérèse Toustou, Sébastien Gayral.

Programme 2008

- >> 14 JUILLET
Dépôt de gerbe avec la Mairie et l'ALAC
- >> 14 SEPTEMBRE
Concours de belote
- >> 20 & 21 SEPTEMBRE
8^{ème} festival des Jeux et Jouets
- >> DÉCEMBRE
Participation à l'arbre de Noël
- >> NOS PROJETS
 - ▣ Téléthon
 - ▣ Son et lumière sur l'histoire de notre commune

Contacts : Eric Noblesse : 06 16 59 55 11
Hocine Tlemçani : 05 51 56 98 36

UN PASSIONNÉ NOUS RACONTE...



LA CONCRÉTISATION D'UNE PASSION

La musique d'orgues de barbarie a bercé ma jeunesse. C'était la musique populaire des foires et des fêtes. J'en garde un souvenir, qui au fil des années n'a cessé de croître.

Ma famille et mes amis connaissant mon goût pour les orgues de barbarie, qui me rappellent mon enfance, n'hésitaient pas à m'offrir des disques 33 tours d'orgue de barbarie à l'occasion d'anniversaires.

Plus tard, j'entrepris la construction de mon premier orgue qui me permet aujourd'hui encore de faire des animations de rue et de participer à des festivals.

J'aide également ceux et celles qui, passionnés comme moi, se lancent dans une telle réalisation, et ils sont plus nombreux que ce que l'on croit.

Lors des manifestations, il faut voir l'intérêt des grands et des tous petits pour cet instrument magique qui joue de la musique grâce à un carton perforé.

Bernard et Marie-Claude Taillefer
tailleferbn@wanadoo.fr

BUDO CLUB LHERMOIS



Le Budo Club Lhermois est une association à but non lucratif, fondée en 1972, avec pour objectif l'étude et la transmission de l'esprit et des techniques de l'Aïkido et du karaté.

En japonais, *bu* signifie la guerre et *dō* la voie. Les *budō* les plus connus en Occident sont le **judo**, le **karaté** et l'**aïkido**. Ce sont les héritiers des techniques guerrières médiévales. Si le terme français « art martial » se comprend comme « art guerrier », le terme *budō* peut se comprendre comme « la voie pour arrêter la lance », interrompre l'agression, donc un art de défense, donc de paix ! Un art où l'on apprend à se connaître soi-même et à maîtriser un potentiel d'agressivité souvent insoupçonné.

Le budo club lhermois dispense des cours de Karaté, Aïkido et Armes (techniques de sabre, de bâton, de couteau en bois). Ce sont des outils pédagogiques permettant d'appréhender les notions de distance et de placement et de mieux comprendre les techniques à main nues.

L'Aïkido et le Karaté sont accessibles à toutes et à tous à partir de l'adolescence et sans limite d'âge supérieure.

>> Jours et horaires :

KARATE ▶ Lundi : 18h45 à 20h30 ▶ Samedi : 17h à 19h

AÏKIDO ▶ Mercredi : 18h45 à 20h30

>> Contacts (heures de repas)

Olivier : 05 61 56 06 98 - Pascal : 05 34 48 14 17

Eric : 05 34 48 28 46

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

- FORUM DES ASSOCIATIONS
- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
- ACCUEIL DES NOUVEAUX LHERMOIS
- POT D'ACCUEIL ET GRILLADES *

* Pour participer, n'hésitez pas à vous inscrire à la Mairie avant le 29 août.
Tarif : adultes 6€ - enfants 3€

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL

Le samedi 7 juin 2008, dans la salle du Conseil Municipal de Lherm, les jeunes électeurs âgés de 9 à 14 ans se



sont déplacés afin de désigner leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

Les « P'tits démocrates » travailleront par commis-

sion pour mettre en place les idées proposées dans leur programme. Nous tâcherons, tout au long du mandat (2 ans), de les suivre et de vous communiquer leurs actions.

>> LES CONSEILLERS ÉLUS SONT :

Léa BENDIST ■ Florian BONNAFOUS ■ Rémi BOUCHET ■ Mathias BRIAUT ■ Cyril CAILHOL ■ Inès CARRAYROU ■ Chloé CAZARD ■ Dimitri DARROS
 Noélie FONTALIRANT ■ Alexis GAULARD ■ Valentin GRELON ■ Amélie LE PICARD ■ Laure LECOQ ■ Gaëlle LEVEN ■ Didier LORANT ■ Camille MARTY
 Eloi MARCHADOUR ■ Wendy NOBLESSE ■ Judith OLLE ■ Martial OLLE ■ Ulysse PAYET ■ Dimitri PETSITIS ■ Nicolas PETSITIS ■ Amandine PORTA
 Jeanne PUGIBET ■ Laure PUJOL ■ Amandine RIZZATO ■ Clothilde SACAREAU ■ Laurine SAINT-MARTORY ■ Lina TLEMÇANI ■ Bastien TOURNEUR ■ Lou WALGER.

LES AMIS DE FAMBINE

Le samedi 17 mai 2008, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont remis aux représentants de l'association "les Amis de Fambine" (Sénégal),



162,50 € correspondant au produit de la vente de sacs et casquettes et 161,50 € récoltés lors de l'opération confettis à l'occasion du carnaval de Lherm, dont un don de 30 €. Ils remercient tous les Lhermois de leur participation ainsi que les porteurs de casquettes.

CHEVEUX D'ARGENT

L'amicale du 3^e âge "les CHEVEUX D'ARGENT", propose à tous les retraités un accueil convivial et dynamique, où chacun peut trouver son agrément.

Au programme :

Lundi, Mardi, Vendredi de 14 h à 18 h :

Jeux de cartes : belote, rami, barbu, scrabble, rumikub.

Jeudi de 14 h à 18 h

Arts créatifs avec ateliers de peinture, macramé et autres où se pratique un échange de savoirs très apprécié.

Le deuxième mardi de chaque mois, un repas en commun est organisé (avec participation).

Sont organisés aussi, dans le cours de l'année, des voyages, des **journées découvertes** de la région, des sorties pour différents spectacles, des rencontres "interclubs", un repas pique-nique, un repas dansant.

En décembre, le traditionnel loto réunit dans la salle des fêtes un très nombreux public.

Un repas festif offert aux adhérents clôture l'année dans une ambiance amicale et chaleureuse.

200 adhérents participent à ce jour à nos activités. Les nouveaux adhérents seront accueillis dans la plus grande convivialité.

Contacts Directement à la salle ou
 A.Schmitt : 05.61.56.90.04 ou S.Dupuy : 05.61.56.06.36.

Commission "Action Sociale-Emploi-Formation":

Les membres de cette nouvelle Commission extra municipale souhaitent développer avec vous et pour vous les services existants en mettant en place des actions au plus près de vos besoins.

Aidez-nous, complétez le questionnaire ci-dessous ou laissez vos coordonnées et vos propositions dans la boîte à idées située dans le couloir de la Mairie. Les membres de la commission vous contacteront.

Questionnaire à compléter

Avez-vous besoin d'informations ou de conseils sur :

La formation

La santé

L'orientation scolaire ou professionnelle

L'utilisation d'internet et de la bureautique

L'emploi

La prise en charge du handicap

Les aides au logement

L'aide aux personnes âgées ou isolées

Les loisirs

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

SERVICE INFORMATION DE LHERM

>> LE PÉDIBUS À LHERM

Le Pédibus est un mode de ramassage scolaire qui a tout du bus : lignes, arrêts, terminus, mais pas de moteur ! A tour de rôle, des adultes solidaires (parents, grands-parents, bénévoles du village ...) 'conduisent' à pied un groupe d'enfants vers l'école le matin ou vers la maison à 17h. Depuis le 4 avril, le Pédibus roule à Lherm !

Les avantages d'un Pédibus ?

- ▶ Plus de sécurité car moins de voitures !
- ▶ C'est sportif, la marche est bonne pour la santé !
- ▶ C'est pédagogique ; les enfants apprennent le code de la route en marchant !
- ▶ Un environnement plus sain !
- ▶ C'est gratuit !
- ▶ Un gain de temps pour les parents : vous êtes bénévole 1 jour de la semaine, les autres jours vos enfants sont accompagnés par d'autres bénévoles !

Deux lignes sont déjà mises en place et 'marchent' chaque vendredi à 17 heures :

Ligne 1 – 'Résidence du Parc', rue des Amandiers, 'Versailles', rue Apollinaire

Ligne 3 – Avenue de Toulouse (avec la possibilité de passer par la Rue Saint Barthélémy, rue de l'Anguille)

Deux autres lignes seront possibles si des bénévoles les conduisent :

Ligne 2 - (via la rue du Comminges vers le chemin de Larrieu)

Ligne 4- (avenue de Gascogne, chemin de Tutau, rue du Vieux Pont, rue des Canalettes...).

Le Pédibus sera présent à la Kermesse de l'école primaire le vendredi 27 juin !

Devenir bénévole ? Inscrire vos enfants ?

Renseignements ?

Info sur internet ▶ <http://ij.lherm.free.fr>
(cliquez sur 'Pédibus')

Ou posez vos questions les vendredis à 17h aux bénévoles du Pédibus !



>> LE COVOITURAGE

Vous souhaitez partager votre voiture en alternance avec une ou plusieurs personnes qui font le même trajet chaque jour? Vous voulez aller au marché de Muret mais vous ne possédez pas de voiture ? Vous avez trouvé un stage mais vous n'avez pas de moyen de transport pour y aller ?

Le projet « Covoiturage à Lherm » met en contact des personnes qui souhaitent partager une voiture pour des trajets réguliers ou occasionnels.

Info sur internet ▶ <http://covoiturage.lherm.free.fr>



>> LE SERVICE INFORMATION JEUNESSE ET ADULTES LHERM

Les services mis à votre disposition en partenariat avec la M.J.C. :

- ▶ La recherche d'un emploi ou d'une formation sur Internet
- ▶ Les démarches administratives en ligne
- ▶ L'aide à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation
- ▶ L'initiation Internet et Word pour les demandeurs d'emploi et les seniors de Lherm
- ▶ La documentation sur l'emploi, les métiers, la formation, la santé, la vie pratique, le tourisme autour de Lherm, les adresses pratiques, etc.
- ▶ La coordination du Covoiturage et du Pédibus

4, avenue de Gascogne (à côté de la bibliothèque)
05.61.56.74.91

Info sur internet ▶ <http://ij.lherm.free.fr>
mail ▶ mjc.ij.lherm@orange.fr

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

LES CLUBS D'ACTIVITÉS

Les clubs d'activités de la rentrée 2008-2009 sont en cours de planification et une plaquette d'information de l'ensemble de nos activités sera éditée courant juillet et distribuée sur la commune. Vous pourrez vous la procurer au secrétariat de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Les inscriptions débuteront dès le mois de juillet auprès de notre secrétariat.

Si vous souhaitez être tenu informé de façon régulière de nos manifestations, évènements, calendriers des activités ... appelez-nous au 05 61 56 02 32 et communiquez votre adresse électronique.

LES ACCUEILS COLLECTIFS À CARACTÈRE EDUCATIF DE MINEURS DE LHERM

Cette nouvelle appellation issue du décret de juillet 2006 en matière de protection de mineurs accueillis en dehors du domicile parental intègre l'ensemble des Accueils de loisirs et modifie désormais les appellations CLSH en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et CLAE en ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

En période de vacances, l'espace jeunes de la M.J.C. est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h (sauf pour les activités spécifiques : sorties, chantiers)

Pour la période d'été, l'espace jeunes est ouvert du 7 juillet au 8 août, la réouverture se fera le mercredi 3 septembre. Un chantier sera proposé pour permettre d'obtenir une bourse et réduire le coût du séjour ou des sorties. Il aura lieu du 7 au 11 juillet de 10h à 12h30.

» Renseignements et inscriptions

MJC Lherm Rez-de-chaussée de la salle des fêtes
05.61.56.02.32

Horaires : du lundi au jeudi de 15h30 à 18h30

Mail : mjc.lherm@wanadoo.fr

Le programme détaillé des activités est disponible à l'accueil de la M.J.C. ainsi qu'à la mairie.

blog : <http://actionjeunes-lherm.spaces.live.com>

adresse MSN : actionjeunes.lherm@hotmail.fr



Cet été un séjour en camping est proposé à Luchon du 15 au 18 juillet, au programme : rafting, escalade... Ce séjour est ouvert aux 11 - 17 ans.

Des activités sont programmées chaque après-midi (tournoi de baby-foot humain, théâtre, olympiades, cerf-volant, fusée à eau...)

Une sortie est prévue chaque semaine (cinéma, eaux vives, balade à Toulouse...).

Les moments forts

Un spectacle a eu lieu le 11 décembre. Nous avons à nouveau assisté à une prestation originale et dynamique (magie, chansons mimées, danses, sculpture sur ballons, mimes sportifs, origami, percussions, montage photo...) qui a concerné 121 enfants des écoles élémentaire et maternelle. Une deuxième représentation a eu lieu le 21 décembre pour l'ensemble des enfants de l'école élémentaire.

Pour clôturer l'année en beauté, un dernier spectacle doit être présenté à la kermesse de l'école élémentaire le 27 juin.

Les enfants qui viennent à l'ALSH et à l'ALAE ont aussi réalisé Mr Carnaval et organisé son jugement.

Cet été l'ALSH accueille vos enfants du 7 juillet au 8 août, sur le thème : « les J.O à Imajilherm ». Cette nouvelle destination sera pour eux l'occasion de vivre et de partager des moments riches en événements.

Une sortie et une journée particulière par semaine sont organisées (Rocamadour, poney, grotte de Lombrives, piscine...).

Par ailleurs un séjour pour les 7/10ans est mis en place du 15 au 18/07 « A la découverte de la préhistoire » (allumage du feu, fouilles, visite de grotte, atelier musique, atelier d'art, escalad'arbre...) à Fontbonne (81).

L'ALAE reprendra ses activités journalières le 2 septembre et l'ALSH le 3 septembre et ce tous les mercredis et petites vacances scolaires.

AMICALE SPORTIVE LHERMOISE FOOTBALL

L'école de foot

Une entente avec le club de Bérat nous permet d'avoir les catégories : débutants, poussins, benjamins, 13 ans, 15 ans et 18 ans.

Les effectifs sont souvent doublés ou triplés par équipes. Les débutants et poussins habitant Lherm jouent et s'entraînent dans notre village, les benjamins à Bérat, les 15 ans et les 18 ans ont les entraînements et les matchs à Lherm, les 15 ans II à Bérat.

Nous recherchons des éducateurs ou entraîneurs pour les équipes de jeunes et un entraîneur pour les seniors II.

Les effectifs de jeunes joueurs augmentent tous les ans, par contre nous ne rencontrons que très peu de parents ou d'éducateurs bénévoles.

Pour les plus jeunes, les entraînements s'effectuent à Lherm les mercredis après-midi à partir de 15 h 30.

LE BUREAU 2007/2008

Président d'honneur : Jean AYÇAGUER, Maire de Lherm
 Présidente : Josyane PUJOL
 Président adjoint : Christian STEMER
 Vices présidents : Yves BAYLAC et Gérard GOUZY
 Secrétaire : Sylvie DENAT
 Secrétaire adjointe : Andrée LASCOURS
 Trésorière : Sylvie POLESEL
 Trésorière adjointe : Corine VERDIER

LES CATÉGORIES

Débutants	nés en 2001, 2002, 2003 dès leurs 6 ans
Poussins	nés en 1999 et 2000
Benjamins	nés en 1997 et 1998
13 ANS	nés en 1995 et 1996
15 ANS	nés en 1993 et 1994
18 ANS	nés en 1990, 1991 et 1992
Séniors	nés entre 31/12/1989 et 01/01/1974
Vétérans	avant le 01/01/1974

Venez rejoindre l'Amicale Sportive Lhermoise pour la saison 2008/2009

LES MEMBRES

Marc AMARDEIL - Eric BERGEAUD - Khalid DARHI
 Ferdinand ETTIEN - David GOUA - Monique LAGARDE
 Arnaud RANNI - Roger WEBER

**UN VIDE GRENIER EST ORGANISÉ
 PAR L'AMICALE SPORTIVE LHERMOISE
 LE 26 OCTOBRE 2008.**

Contacts :

Lherm - Josyane PUJOL : 06.08.97.16.15
 Bérat - Mr RAYNAUD : 06.87.99.12.06

OMBRE ET SOLEIL

L'Association de Tai Chi Chuan « Ombre et Soleil » organise des cours et des stages depuis plusieurs années.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes :

- ▶ le jeudi de 18 h 45 à 20 h pour les débutants et les 1^{ère} et 2^{ème} année;
- ▶ de 20 h à 21 h 15 pour les plus avancés.

D'autres cours ont lieu à Muret, Rieumes et Toulouse.

Il est possible de venir essayer gratuitement.

Les cours commenceront à partir du lundi 15 septembre. Ils sont animés par Paul RAAB, Enseignant de métier, qui pratique depuis 25 ans et enseigne le Tai Chi Chuan depuis une vingtaine d'années.



Il s'est formé pendant près de 20 ans avec Maître CHU King Hung (un des trois disciples du Maître Yang Sau Chung et qui vit maintenant à Shanghai), ainsi qu'avec Jean-François BILLEY (responsable technique de l'Union d'Association Bourges Tai Chi Chuan ainsi qu'au sein de la Fédération Française de Wushu) avec lequel il continue sa formation en stages et cours particuliers.

Contacts & renseignements :

<http://ombre-et-soleil.asso.fr>
 Téléphone : 05.61.56.33.69
 Portable : 06.09.56.36.01

Collecte des encombrants

- **Bois**
(palettes, stock de planches, mobiliers).
 ▶ Semaine 36 - (du 1er au 5 septembre 2008)
 ▶ Semaine 45 - (du 3 au 7 novembre 2008)
- **Ferraille**
(moblier métallique, cumulus, tiges, barres, gazinière avec four à gaz, baignoire, tondeuse, évier inox).
 ▶ Semaine 37 (du 8 au 12 septembre 2008)
 ▶ Semaine 46 (10 au 14 novembre 2008)
- **Tout-venant**
(canapé, fauteuil, matelas, mobilier de jardin, laine de verre, baignoire plastique).
 ▶ Semaine 38 (du 15 au 19 septembre 2008)
 ▶ Semaine 47 (17 au 21 novembre 2008)
- **Gros électroménager**
(réfrigérateur, four électrique, machine à laver, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur, équipement électrique).
 ▶ Semaine 39 (du 22 au 26 septembre 2008)
 ▶ Semaine 48 (24 février au 28 novembre 2008)

Les inscriptions sont clôturées le vendredi avant le ramassage. La collecte se fait entre le lundi et le vendredi (il n'y a pas de jour fixe).

Rappels de civisme

Afin de préserver le cadre de vie de notre commune et de ses habitants, nous nous permettons de rappeler quelques règles indispensables.

- 1 **Heures autorisées pour utiliser les engins de chantier et les outils de jardinage** (arrêté préfectoral du 23/07/1996) :

 - **Le samedi** de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
 - **Le dimanche et jours fériés** :
de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures
 - **Les jours ouvrables** :
de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h
- 2 Veillez à **ne pas laisser divaguer et aboyer les chiens**.
Pour **les chevaux**, veillez à ce qu'ils soient bien clôturés, afin de ne pas les retrouver sur les voies de circulation. (arrêté n°27/2007).
- 3 La circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble des chemins forestiers du Bois des Escoumes (arrêté n°17/2007).
- 4 **Les feux occasionnés par des particuliers sont réglementés** :

 - Les brûlages de déchets ménagers sont interdits (palettes, plastique, câble électrique, polystyrène,...).
 - Le brûlage des déchets verts est toléré s'il est effectué dans une zone non urbanisée et à la seule condition que la fumée émise ne trouble pas le voisinage ou l'usage des voies (arrêté n°05/2008).

TOUTE INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE SANCTION PÉNALE.
- 5 **Veiller à ce que le numéro de votre habitation soit lisible de la rue et votre boîte à lettres facile d'accès.**

NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Un espace est réservé dans chaque Echo de Lherm pour les artisans, commerçants et prestataires de services qui s'installent sur la commune. N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la Mairie, ou par mail (accueil-lherm-31@wanadoo.fr).

POSE DE PLACARDS, DRESSINGS, CUISINES

Eurl A-Vhk Artisan Poseur

Vente et Pose
de Placard Dressings
Pose de Cuisines

Mobile : 06 30 20 62 16 - Fax : 05 61 56 84 22
Mail : alex.vhk@free.fr - Siret : 489 168 096 00019
3 rue des Amandiers - 31600 LHERM
www.a-vhk-placard.fr



PLOMBIER



VERRIER André
1 rue François Villon
06 70 85 62 85

UN SPÉCIALISTE APPLE
PRÈS DE CHEZ VOUS

m@Think
BRUNOFRÉCHOU

06 11 07 57 01
14 Impasse des Lindettes
31600 Lherm - bfrechou@free.fr

CRÉATION

PAG'EN Scène

06 11 11 59 29
stephanie.marchadour@tele2.fr

Création de logos,
plaquettes, brochures,
journaux, lettres d'informations,
flyers, invitations, affiches...

BOJARDIN
Entreprise paysagiste • Décors extérieurs

Simon HUET

06 17 02 95 83
contact@bojardin-toulouse.com

ÉVÉNEMENT

LA PREMIÈRE
"NUIT SOUS LES ÉTOILES".

Pour la première fois, la MJC de Lherm a organisé le vendredi 6 juin, la "Nuit sous les étoiles", en partenariat avec plusieurs associations locales (Judo, Tennis, Guidon Lhermois).

Cette manifestation sportive s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur ; environ 100 participants (familles ou enfants et adultes) ont pu s'initier à des sports sous forme d'ateliers tels que basket, foot, tennis, judo, badminton, volley...

La soirée s'est terminée à la salle des fêtes où chacun a pu se restaurer et passer un moment convivial.

Merci aux organisateurs, à l'année prochaine...



JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

Dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation au Collège de Lherm, tous les élèves de 3ème ont visité, comme chaque année, le Musée de la Résistance et de la Déportation, où ils ont été reçus par la jeune équipe du Conseil Général qui dirige le Musée. Après la visite, ils y ont entendu des témoignages d'anciens déportés. Douze d'entre eux ont présenté un devoir collectif au Concours National.

Le thème de cette année était consacré à *"L'aide aux personnes persécutées et pourchassées pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance"*.

L'histoire locale a permis de circonscrire ce travail sur trois sites essentiels :

- ▶ Rieumes, où la famille Lakser a été raflée le 26 août 1942 avec leur petite Evelyne de cinq ans et dont aucun n'est revenu des camps de concentration.



Mr Lakser, sa fille Evelyne Lakser et Mme Lakser.

- ▶ Seysses, au domaine de Lamothe, où des enfants juifs étaient cachés sous des identités ariennes, ainsi que des pilotes alliés abattus et dirigés sur l'Espagne.
- ▶ Fonsorbes, au domaine d'Esquiré, où le Comte Jean d'Aligny cachait un radio allié, un char d'assaut et trente-cinq tonnes de matériels militaires issus du Bataillon de Camouflage de Matériels dont le monument commémoratif se trouve au sein du quartier militaire du 3^{ème} RMAT à Muret.

Nous remercions les religieuses des Missions étrangères de Lamothe à Seysses, ainsi que Jany et Roland Bonnet, copropriétaires du domaine d'Esquiré à Fonsorbes pour la chaleur de leur accueil.

Les élèves concurrents :

Amandine Laporte, Charlotte Albino, Mathilde Cassé, Joachim Grant, Emile Marchand, Florian Mazoyer, Hugo Boem, Sacha Hodencq, Julian Dastugues, Pierre Mallet, Nicolas Gérard, Enzo Bastide, encadrés par leurs professeurs Madame Merlet, Messieurs Comestaz et Lafforgue. Le prochain thème du Concours national est *"Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi"*. Au titre de l'histoire locale, nous aurons à nouveau l'occasion d'évoquer la mémoire de la petite Evelyne Lakser, réfugiée avec ses parents à Rieumes.

J.-P.B. Loubinoux

Contact : J.-P.B.Loubinoux—05 51 56 00 30
06 30 56 13 49 loubinouxbernard@gmail.com
» MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
52, allées des Demoiselles - Toulouse - 05 61 14 80 40



Juillet



Samedi 5

Soirée ■ *Amicale Sportive Lhermoise (football)*

Lundi 14

Dépôt de gerbe, fête nationale ■ *Comité des Fêtes, Mairie et Anciens Combattants*

Samedi 19

Challenge de la ville et des commerçants
■ *Joyeuse Pétanque Lhermoise*

Vendredi 25

Soirée Jazz ■ *La Pielle*

Samedi 26

Bal musette - Orchestre Jean-Pierre Laurens ■ *La Pielle*

Août



Samedi 9

Challenge du souvenir ■ *Joyeuse Pétanque Lhermoise*

Septembre



Samedi 6

Forum des associations

Dimanche 14

Concours de belote ■ *Comité des fêtes*

Dimanche 14

Vide grenier ■ *SCLO (Rugby)*

Samedi 20

Festival des Jeux et Jouets ■ *Comité des fêtes*

Dimanche 21

Festival des Jeux et Jouets ■ *Comité des fêtes*

Samedi 27

Paëlla ■ *Euro Lherm Jumelage*

Octobre



Mardi 7

Concours de belote ■ *Cheveux d'Argent*

Samedi 25

Halloween ■ *MJC et Lherminots*

Dimanche 26

Vide grenier ■ *Amicale Sportive Lhermoise (football)*

Novembre



Date à venir



Rencontre avec un écrivain.

La Médiathèque de Lherm recevra David Fauquemberg, prix Nicolas Bouvier pour "Nullarbor". Livre en vente chez la buraliste.

Dimanche 30

Loto ■ *Cheveux d'Argent*

Décembre



Samedi 6

Noël ■ *Judo Club Lhermois*

Dimanche 7

Loto ■ *Groupe Vocal Lhermois*

Samedi 13

Fête de fin d'année ■ *Lherminots*

Dimanche 14

Repas annuel ■ *Cheveux d'Argent*

Mardi 16

Fête de l'AIC ■ *MJC*